

# Permis de conduire



Vous voulez contacter :

Le service :

[prefecture@haute-corse.gouv.fr](mailto:prefecture@haute-corse.gouv.fr)

La commission médicale :

[pref-commission-medicale-permis@haute-corse.gouv.fr](mailto:pref-commission-medicale-permis@haute-corse.gouv.fr)

Accueil téléphonique : 04.20.08.40.20

- Du lundi au vendredi de : 14h à 15h30

# Où en est votre titre ?

Site extranet : <http://www.ants.gouv.fr>

Rubrique « *vos démarches* » ou par téléphone :  
**0810.90.10.41**

**Du lundi au vendredi :** de 7h45 à 20h

**Le samedi :** de : 8h à 17h

Mise à jour le : 11/01/2017

# Cartes grises



Vous voulez contacter :

Le service :

[pref-bcsr-cartegrise@haute-corse.gouv.fr](mailto:pref-bcsr-cartegrise@haute-corse.gouv.fr)

Accueil téléphonique : 04.20.08.40.10

- Du lundi au vendredi de : 14h à 15h30

Où en est votre titre ?

Site extranet : <http://www.ants.gouv.fr>

Rubrique « *vos démarches* »

SIV : 0811.10.57.16

Prise de **rendez-vous en ligne** pour toutes les opérations liées aux certificats d'immatriculations sur :

<http://www.haute-corse.gouv.fr>

# Titres de séjour

Vous voulez contacter :

Le service :

[pref-reclamations-etrangers@haute-corse.gouv.fr](mailto:pref-reclamations-etrangers@haute-corse.gouv.fr)

**Prise rendez-vous :**

Par téléphone : 04.20.08.40.40

Le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h30

Par internet : <http://www.haute-corse.gouv.fr>  
(uniquement pour les renouvellements)

# Demande d'acquisition de la nationalité française

Accueil téléphonique : 04.20.08.40.30

Le mardi et jeudi de 9h00 à 11h00

**Envois des dossiers uniquement par recommandé A/R à l'adresse :**

Préfecture de la Haute-Corse

Direction de la citoyenneté et des libertés publiques

Plateforme régionale d'instruction des demandes

d'acquisition de la nationalité Française

Rond-point Maréchal Leclerc de Hautecloque

CS 60007 – 20401 Bastia CEDEX 9

# Demande de carte d'identité/passeport



Vous devez déposer votre demande à la mairie de votre domicile.



Pour les passeports merci de vous rendre dans les mairies « recueil passeport » (Bastia, Aleria, Biguglia, Borgo, Calvi, Corte, Ile-Rousse, Morosaglia, Penta di casinca, Prunelli di Fiumorbo, Saint-Florent)

# Armes

Pour contacter le service :

[prefecture@haute-corse.gouv.fr](mailto:prefecture@haute-corse.gouv.fr)

# Défenseur des droits

Vous pouvez obtenir un rendez-vous auprès des deux délégués du défenseur des droits :

[josette.chiaroni@defenseurdesdroits.fr](mailto:josette.chiaroni@defenseurdesdroits.fr)

[christian.guicheteau@defenseurdesdroits.fr](mailto:christian.guicheteau@defenseurdesdroits.fr)

☎ 04.95.34.51.55 Tous les jeudis

# Accessibilité

→ En bus :

**Ligne 2** : Fango vers Paese Novu

Desserte via le tunnel.

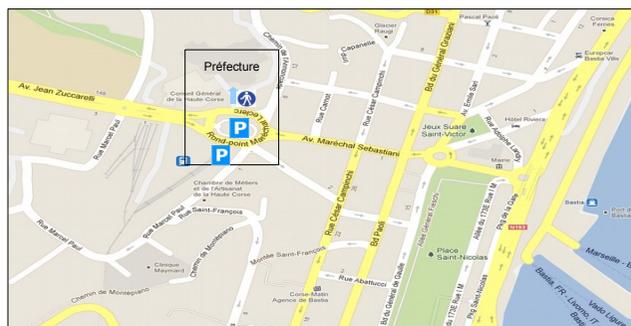
**Ligne 2bis** : Desserte Annonciade et Fango

Itinéraire rond-point Annonciade / lot Petra Verde / boulevard Giraud / Palais de justice / boulevard Paoli / avenue Jean Zuccarelli

→ En voiture :

Parking payant à 3mn, parking de la Gare (places handicapés)

Parking payant à 1mn, rond-point du Maréchal Leclerc de Hautescloque (places handicapés)



# Réclamations

Nous traitons vos réclamations par mail dans les meilleurs délais :

[prefecture@haute-corse.gouv.fr](mailto:prefecture@haute-corse.gouv.fr)



Pour l'envoi de pièces jointe ou demande spécifique à un service → **site internet, rubriques « particulier, professionnel, association, saisir les services de l'État »**



# Préfecture de la Haute-Corse à votre service...

**Horaire d'ouverture au public :  
Du lundi au vendredi**

**8h30-11h30**

**Bureau des immatriculations (cartes grises)  
Bureau des permis de conduire (sauf le mercredi)  
Bureau des libertés publiques  
(sur rendez- vous uniquement)**

**13h30-15h30**

**Autres services ou sur rendez- vous uniquement**

 **Un dépôt express est accessible tous les jours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30 dans le hall de la préfecture.**

 [www.haute-corse.gouv.fr](http://www.haute-corse.gouv.fr)

 @prefet2b

☎ 04.95.34.50.00

📧 Adresse postale

**Préfecture de la Haute-Corse**  
Rond-point Maréchal Leclerc de Hautescloque  
20 401 Bastia CEDEX 9



Les bâtiments sont accessibles aux personnes à mobilité réduite – un emplacement leur est réservé devant l'entrée de la préfecture. Signalez-vous dès votre arrivée à l'agent du pré-accueil afin de permettre une prise en charge individuelle.